

41250 Chambord



+ rechercher par parcelle



CHAMBORD (41034)

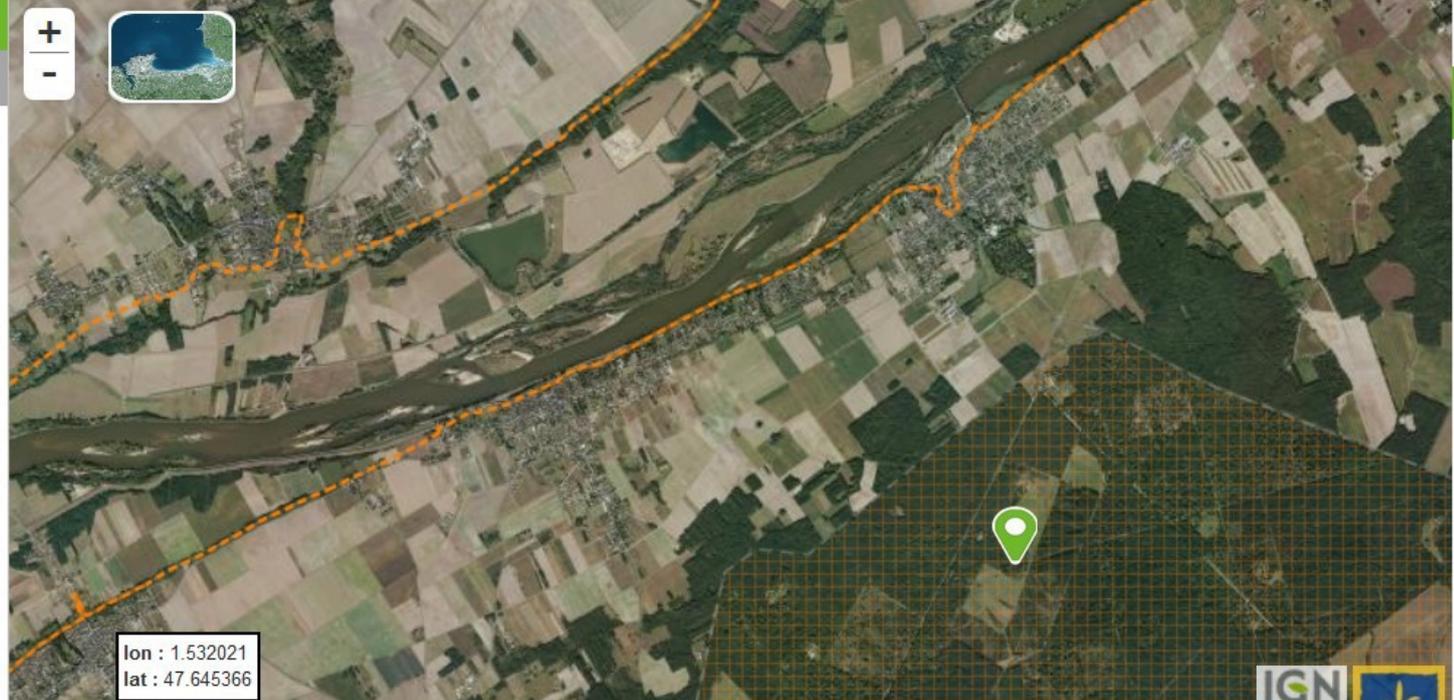


SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Zone couverte par une SUP : **Servitude relative aux sites inscrits et classés (AC2)**

Téléchargez l'archive complète (AC2)

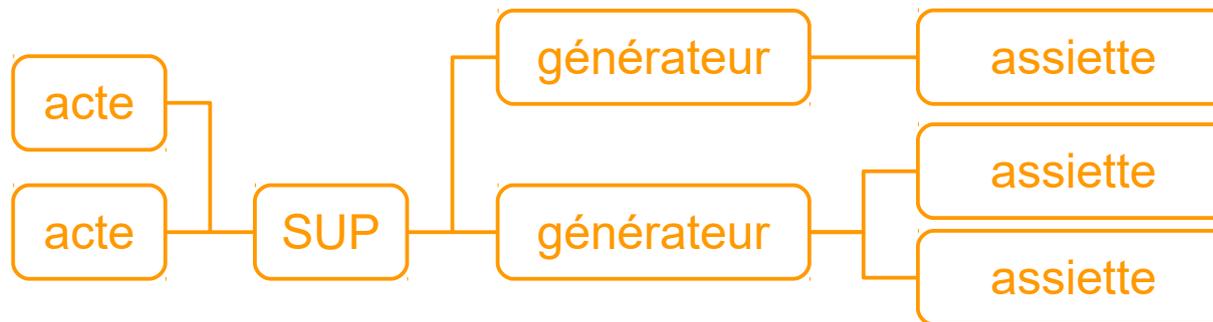


lon : 1.532021
lat : 47.645366



Rappel sur les SUP

- Servitude d'Utilité Publique : *limitations administratives au droit de propriété instituées par un acte administratif [art. L 151-43 code de l'urbanisme]*
- Il existe une soixantaine de catégories de servitudes, répertoriées dans la **nomenclature nationale**.
- Elles se composent :
 - d'un **acte** instituant la servitude,
 - d'un **générateur**, source de la servitude,
 - d'une **assiette**, emprise où s'exerce la servitude



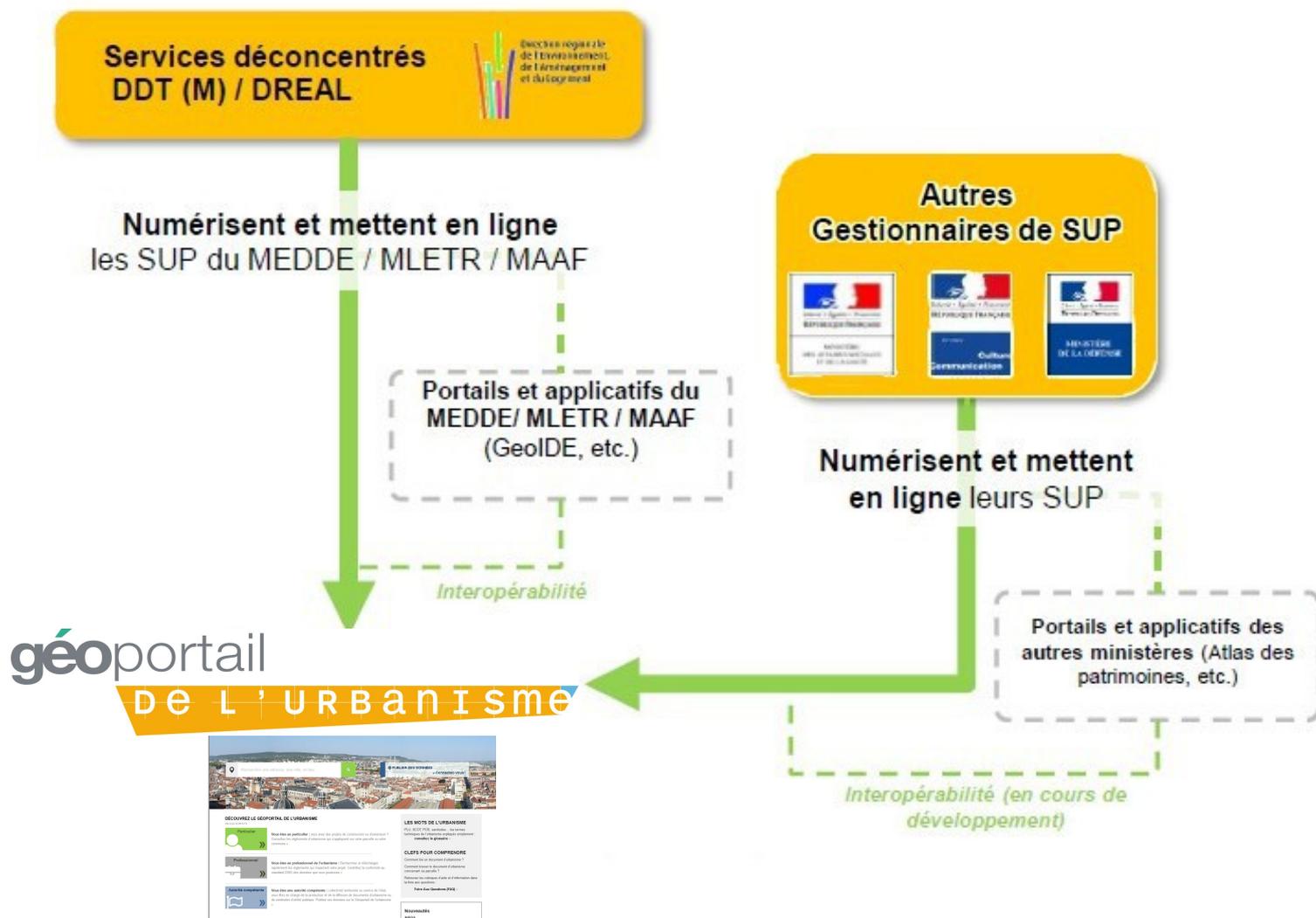
Historique du standard SUP

- MCD CNIG SUP 2007 => utilisé par l'outil GéoSUP du Ministère du développement durable
- Numérisation des SUP impulsée et financée par la DGALN en 2010
- Création du GT SUP de la DGALN pour l'élaboration du guide méthodologique de numérisation des SUP
- Géostandard COVADIS SUP V1.0 (25 mai 2011)
- Standard CNIG SUP v2013 (décembre 2013)
- L'ordonnance du 19 déc 2013 créant le Géoportail de l'urbanisme
- Août 2015 à juin 2016 : élaboration du projet standard SUP v2016

INSPIRE

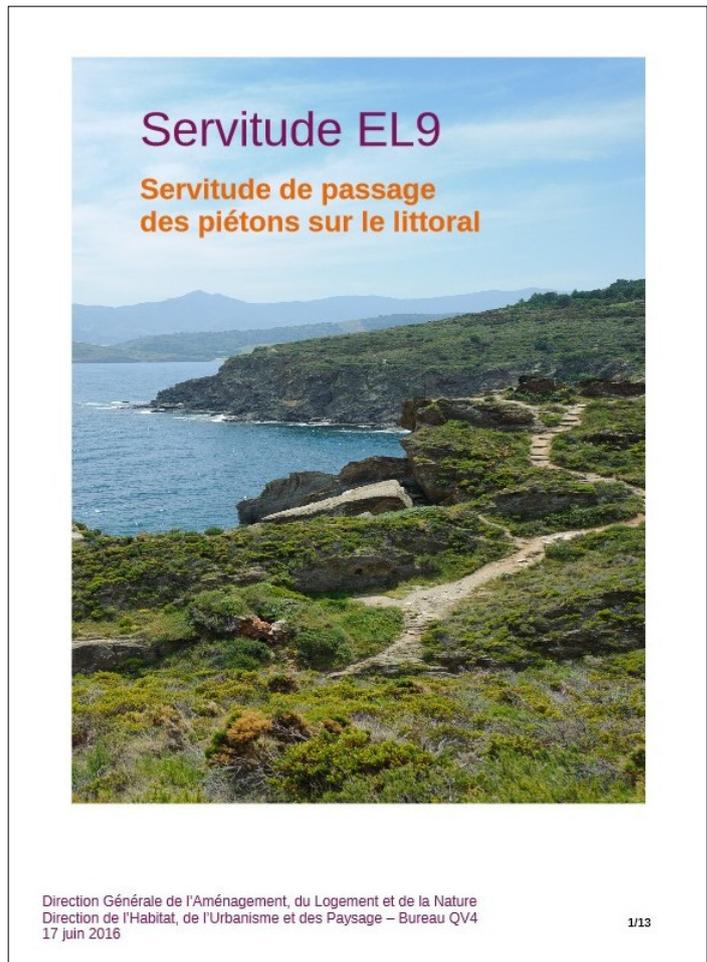
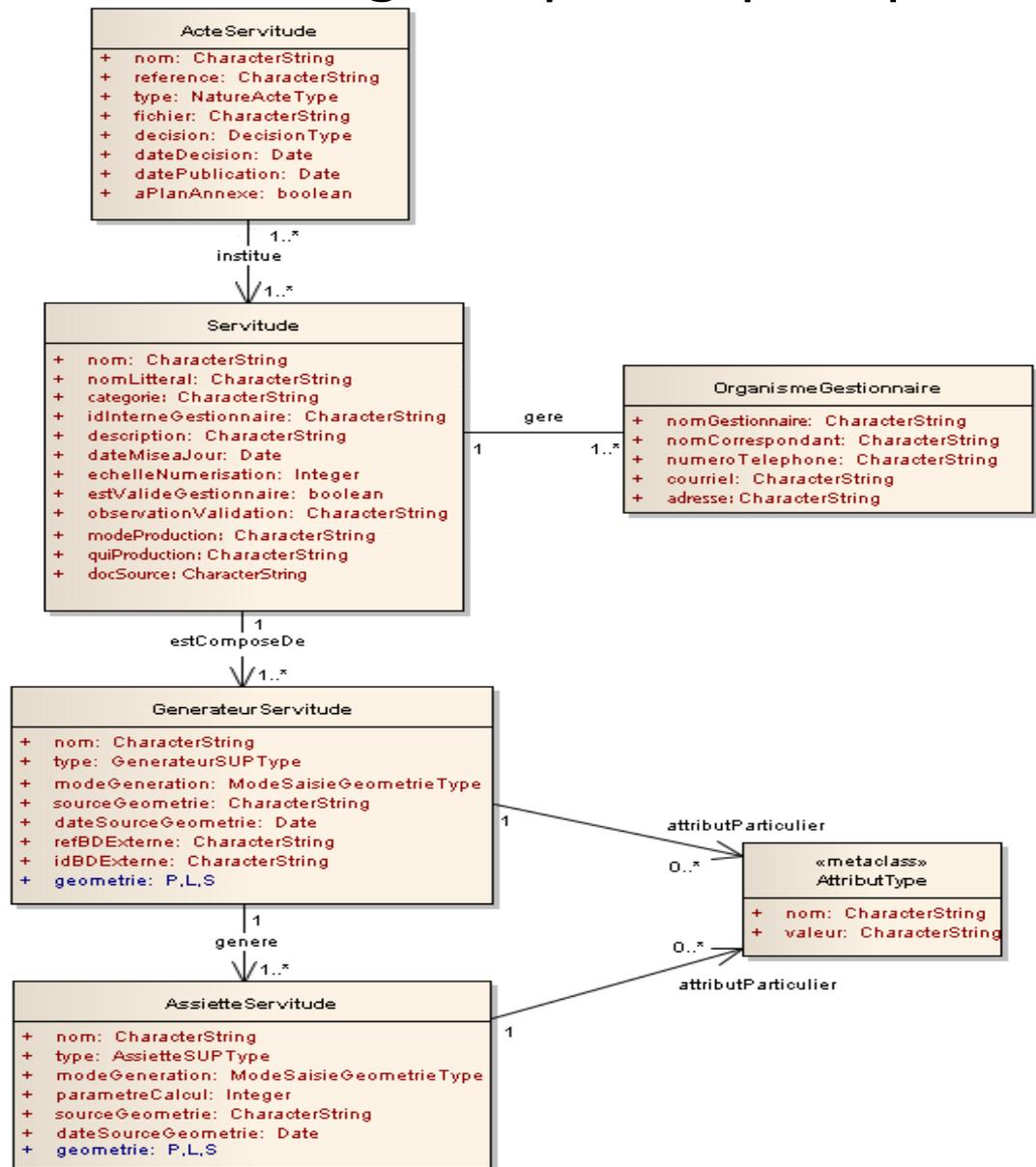
- Les SUP concernent les thèmes Inspire :
 - Annexe I thème 9 : sites protégés
 - Annexe III thème 4 : Usage des sols
 - Annexe III thème 11 : zones de gestion, de restriction et de réglementation
- Standard CNIG SUP + consignes saisie métadonnées Inspire + intégration GPU => répondent aux exigences :
 - modèle de données harmonisé
 - Services de découverte, de consultation, de téléchargement

Enjeu : intégrer les SUP dans le GPU



Spécificités du Standard CNIG SUP

- Un seul modèle de données pour traiter toutes les catégories de SUP
- Un standard générique complété par des fiches méthodologiques



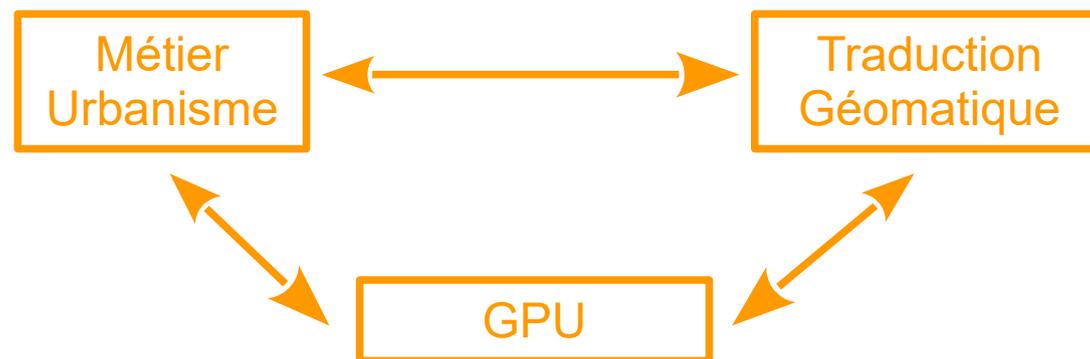
Principales évolutions v2013= > v2016

Vision 2013 : SUP départementales numérisées par les DDT toutes catégories confondues



Vision 2016 : une production par gestionnaire, par catégorie de SUP, pour un territoire déterminé, en vue de son intégration dans le GPU

- Meilleures interactions entre :



Principales évolutions v2013= > v2016

- Aspects métier urbanisme :
 - Prise en compte du cadre réglementaire :
 - Ordonnance du 19 décembre 2013 créant le GPU
 - recodification du livre 1^{er} du code de l'urbanisme
 - Présence obligatoire de l'acte instituant la SUP
 - Numérisation de la SUP à la précision de la parcelle cadastrale

Principales évolutions v2013 => v2016

- Aspects géomatiques :
 - Toutes les tables sont dissociées par catégorie de SUP
 - Description de la construction des identifiants évitant les risques de doublons entre territoires et gestionnaires différents
 - Adaptation de l'arborescence de stockage aux spécifications d'intégration du GPU
 - Une seule implémentation => suppression de la structure simplifiée

Principales évolutions v2013 => v2016

- La forme du Standard
 - Intégrés au standard :
 - la partie implémentation
 - les spécificités par catégories de SUP
 - Type assiettes & générateurs
 - attributs supplémentaires
 - Reportée en annexe : la partie "Symbolisation"
- La **nomenclature nationale** des catégories de SUP est centralisée sur le site internet *Géoinformations*

L'appel à commentaires

- A été précédé d'une lecture technique par les acteurs institutionnels : bureaux métiers, MIG, COVADIS, IGN, etc.
- Organisé par le CNIG, du 15 avril au 20 mai 2016
- ⇒ 123 commentaires par 16 contributeurs :
 - 53 générant corrections
 - 38 correspondant à des besoins d'explications
 - 32 commentaires sans suite ou hors périmètre du standard, ou en doublon
- Présenté aux GT SUP et GT DDU CNIG (juin), et validé par les GT

#	Organisme	Type de commentaire général (G) urba (U) technique (T) éditorial (E)	Page, Paragraphe Figure / Tableau / Note / Ligne	Commentaire (explication du besoin de modification)	Modification proposée par l'organisme	Proposition du comité d'édition
33	DDT21	U	Page 8, chapitre 2, remarque de fin de page et Page 9, paragraphe 2 après la remarque	La « <i>Liste des servitudes d'utilité publique mentionnées aux articles R. 151-51 et R. 161-8</i> » la plus à jour est celle de l'annexe du livre I de la partie réglementaire et non celle de l'annexe à l'ancien R.126-1, obsolète.	Remplacer le lien hypertexte par : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sectionid=BD6510A0E113D71BC0243EC29CC30078.tpdila23v_22&idSectionTA=LEGISCTA000031721553&cidTexte=LEGITEXT000006074075&dateTexte=20160428	Corrigé

Conclusion

- Révision du standard
 - assure l'équilibre entre les besoins d'évolution et la conservation du stock
 - mise à niveau importante pour adaptation au contexte GPU
- Ensemble modulaire :
 - Fiches méthodologiques
 - Standard SUP
 - Consignes de saisie de métadonnées
 - Modes opératoires GPU
- Cohérence entre : urbanisme - géomatique - outil GPU
- Réponse aux obligations réglementaires nationales et Inspire



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Ouest

Merci de votre attention

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76

arnauld.gallais@cerema.fr